

STATUT DE MEMBRES ÉTUDIANTS

Composition

Cette catégorie de membre est constituée d'étudiante ou étudiant de premier, deuxième et troisième cycle, ou au postdoctorat. Les membres sont inscrits dans un établissement universitaire québécois. Leur projet d'études correspond au domaine, aux objectifs et à la programmation du Réseau. Elle ou il doit être dirigé, codirigé ou encadré par une cochercheuse ou un cochercheur.

Nomination

La coordination du Réseau Hexagram reçoit et évalue les demandes d'adhésion provenant deux fois par année. Pour conserver leur statut, les membres étudiants doivent confirmer officiellement leur inscription dans un établissement universitaire québécois lorsque demandé.

L'adhésion des étudiants et étudiantes de premier cycle se fait de façon exceptionnelle et est évaluée par les membres du comité exécutif.

Mandat

Les membres étudiants peuvent siéger au comité exécutif et aux comités d'établissement ou de Programmation du Réseau Hexagram. Elles ou ils sont admissibles aux différents appels à projets et concours de soutien liés à la programmation et peuvent être embauchés afin de contribuer au fonctionnement des activités du Réseau.

AVANTAGE D'ÊTRE MEMBRE

- Être admissible aux différents appels à projets et concours de soutien liés à la [programmation](#), notamment à des activités de mobilité internationale (Hexa_Out), de résidences de recherche-création interuniversitaires (DEMO) et un colloque international bisannuel (Rencontres interdisciplinaires);
- Participer aux activités de diffusion organisées avec nos partenaires des milieux culturels et professionnels tels que MUTEK, ELEKTRA, etc.;
- Postuler sur des emplois formateurs en lien avec les activités du Réseau;
- Siéger sur l'un de nos comités;

- Diffuser des nouvelles relatives aux activités de recherche via les outils de communication du Réseau (plus de 2000 abonnés).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- Étudier au deuxième ou troisième cycle, ou effectuer des recherches postdoctorales;
- Être inscrit-e dans un établissement universitaire québécois rattaché au Réseau;
- Avoir un projet d'études correspondant [aux objectifs et à la programmation](#) de recherche-crédation du Réseau;
- Être dirigé-e, codirigé-e ou encadré-e par un [membre cochercheur](#) ;
- De façon exceptionnelle, les candidatures du premier cycle sont évaluées par le comité exécutif.

Le statut de membre est valide jusqu'à la fin du programme d'études, mais doit être réévalué dans les cas suivants :

- Changement de la supervision de recherche;
- Changement de sujet de recherche;
- Changement d'affiliation institutionnelle.

Pour toutes questions, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :
communication.hexagram@gmail.com